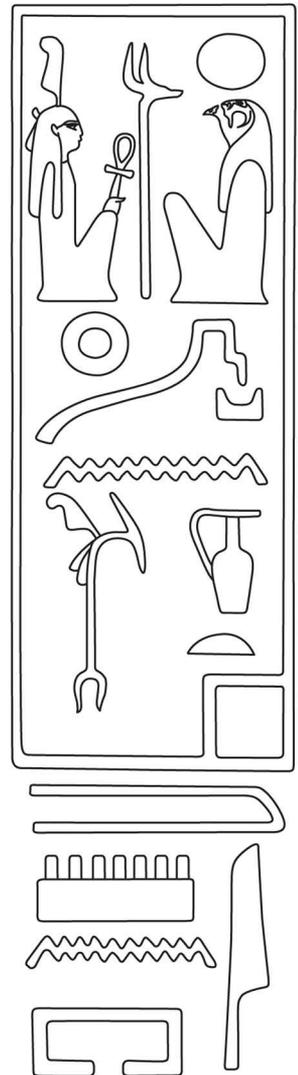


MEMNONIA

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM



III - 1992



Mohammed el-Bialy

Découverte d'une nécropole tardive aux environs de Gournet Mourai.

Le Bulletin MEMNONIA traite, en priorité, des études et recherches effectuées sur le temple de Ramsès II longtemps désigné sous l'appellation de *Memnonium*. Périodique annuel d'archéologie et d'histoire régionales, il contient également des études spécifiquement consacrées à Thèbes-Ouest, aire géographique connue sous le nom de *Memnonia* à l'époque gréco-romaine. Financé et édité par l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum, il est adressé gratuitement aux Membres d'honneur, aux Membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires.

Directeur de la publication : Christian LEBLANC

Les manuscrits des contributions au Bulletin doivent être envoyés directement au siège social de l'Association, avant le 1er mars de l'année en cours.

MEMNONIA III - 1992 a été imprimé au Caire, par Abou El-Magd Press. ISSN (en cours)
Dépôt légal n° 93/5606 - ISBN 977-5326-02-8.
Dar el-Kutub. Le Caire - République Arabe d'Egypte.

© Toute reproduction intégrale ou partielle destinée à une utilisation collective et faite par quelque procédé que ce soit, est interdite.

DÉCOUVERTE D'UNE NÉCROPOLE TARDIVE AUX ENVIRONS DE GURNET MURRAI [Pl. XIII-XV]

Mohamed A. El-BIALY *

Les sites archéologiques de la rive occidentale de Thèbes connaissant depuis plusieurs années une fréquentation touristique plus dense, il convenait d'entreprendre une modernisation du réseau routier pour améliorer la circulation des cars qui conduisent, chaque jour, des milliers de visiteurs vers les temples et les tombes. C'est ainsi que le Gouvernorat régional mit à exécution un projet qui fut mené en étroite collaboration avec l'Organisation des Antiquités Egyptiennes et, plus précisément, avec l'Inspectorat de Gournah.

Les travaux d'élargissement du réseau routier ont débuté en février 1991, commençant au débarcadère de la rive ouest, pour progresser, au fur et à mesure, vers les axes qui desservent les principaux sites archéologiques : Colosses de Memnon, Vallée des Reines, Nécropole des Nobles, Deir el-Bahari, Vallée des Rois. Durant l'accomplissement de ces travaux, au sud-est de Gurnet Murrai, aux abords de la route menant à la Vallée des Reines, et non loin de l'embranchement de la piste qui conduit au site de Malgatta, apparurent, au pied d'un monticule de sable et de pierraille, deux petites marches en brique cuite. Nous demandâmes à la Société "Nil" chargée d'exécuter le projet, d'interrompre provisoirement les travaux dans ce secteur, afin que nous puissions examiner plus attentivement ces vestiges.

Nous commençâmes à déblayer le monticule sous lequel se trouvaient des os et des lambeaux de momies humaines, le tout empilé sans soin. Sous cet amas prenait place également un crâne d'animal qui semble avoir appartenu à un chat. Après avoir mené un nettoyage systématique, apparut une pièce rectangulaire, de 4m.84 sur 4m.55, dont les murs, conservés sur une hauteur de 0m.40 sont construits en brique cuite. Cinq assises en étaient encore

* Mohamed A. El-Bialy est inspecteur de l'Organisation des Antiquités Egyptiennes. Il était en poste à l'Inspectorat de Thèbes-Ouest, de 1984 à 1992.

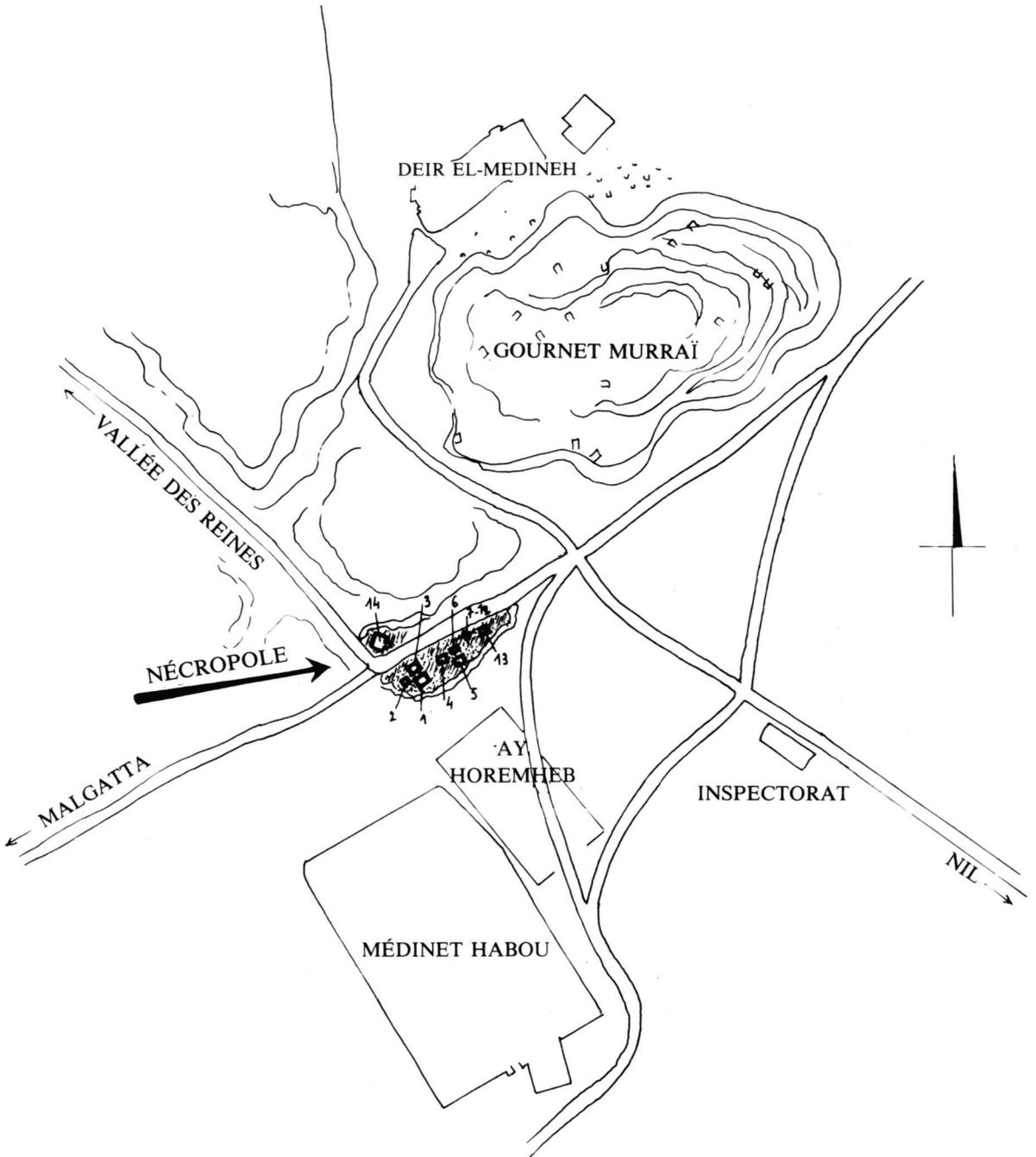


Fig. 1 - Carte schématique du secteur de Thèbes-Ouest, où se trouve implantée la nécropole récemment découverte. (Dessin Mohamed El-Bialy).

préservées. Jointoyées avec un mortier de terre, ces briques présentaient un module unique: 0m.30 × 0m.14 × 0m.85. Dans cette chambre, le sol et la base des murs sont revêtus d'un enduit de *mouna*, lequel est lui-même recouvert par un badigeon au lait de chaux. Orientée est-ouest, la pièce communique directement avec une petite chambre qui se présente sous la forme d'une abside. On y pénètre par une ouverture large de 0m.96 alors que la pièce mesure 1m.90 sur 1m.42. Sur le plan schématique qui positionne les structures découvertes, ce petit ensemble architectural porte le n° 14 (cf. fig. 1).

Quelques sondages dans le secteur firent apparaître très rapidement d'autres unités comparables, révélant ainsi l'existence d'une nécropole, jusque-là inconnue, de chaque côté de la route et probablement même sous celle-ci. Implantée sur un terrain relativement plat, cette nécropole est constituée par une série de tombes maçonnées à même le sol, bien que l'intérieur des chambres se trouve en léger contrebas (dénivellement de moins d'un mètre) par rapport au niveau de la route moderne asphaltée. Durant la fouille archéologique de ces tombes, de nombreuses momies, sans le moindre mobilier funéraire ni le moindre texte pouvant permettre de les identifier, furent exhumées (cf. Pl. XV-B).

La tombe [1] constitue un exemple significatif de l'architecture des sépultures de cette nécropole (cf. Pl. XIII A-B et Pl. XV-A). Elle mesure 3m.74/3m.80 × 3m.75/3m.90 et ses murs sont conservés sur une hauteur de 0m.90. Les arasements qui en subsistent sont en brique crue (et non en brique cuite comme pour la tombe [14]), d'un module de 0m.28 × 0m.13 × 0m.06. La base des murs comme le sol, sont recouverts d'un enduit de *mouna* passé au lait de chaux. L'entrée de cette sépulture est la mieux conservée de toutes. Large de 0m.65 et haute de 0m.60, la porte était dominée par un arc constitué de trois briques, celle du milieu jouant le rôle de clé. Au-dessous de cet arc, un autre en brique crue dont seul le petit côté est placé en parement, formait un système de décharge. L'entrée est en retrait de 0m.30. La pièce principale était couverte par une voûte, ce que confirment les amorces de celle-ci, bien conservées aux extrémités. A l'intérieur, la hauteur ne devait pas excéder 2m.20 (fig. 2 et 3).

Les monuments relevés ne correspondent qu'à une partie de la nécropole qui, visiblement, s'étendait sur une superficie beaucoup plus importante que celle qui apparaît pour le moment. Seul un dégagement complet des lieux permettra de connaître ses limites. En effet, il est très probable que de nombreuses autres tombes se trouvent encore recouvertes par les déblais, ce que laissent supposer quelques assises de murs très abîmées qui émergent au nord-ouest de la zone prospectée. D'autres sépultures sont également localisées

sous la route moderne: tombe [11], dont des vestiges ont été identifiés en bordure ; ou encore tombe [non numérotée] située plus au sud, dans le voisinage de la sépulture [14]. En fait, ces unités architecturales sont regroupées dans trois secteurs: le premier comprend les tombes [1], [2] et [3] ; le second, plus au nord, rassemble les sépultures [4] à [13] (cf. Pl. XIV A-B) ; enfin le troisième, très au sud, ne compte que la tombe [14] ainsi que quelques arasements de structures non encore déblayés.

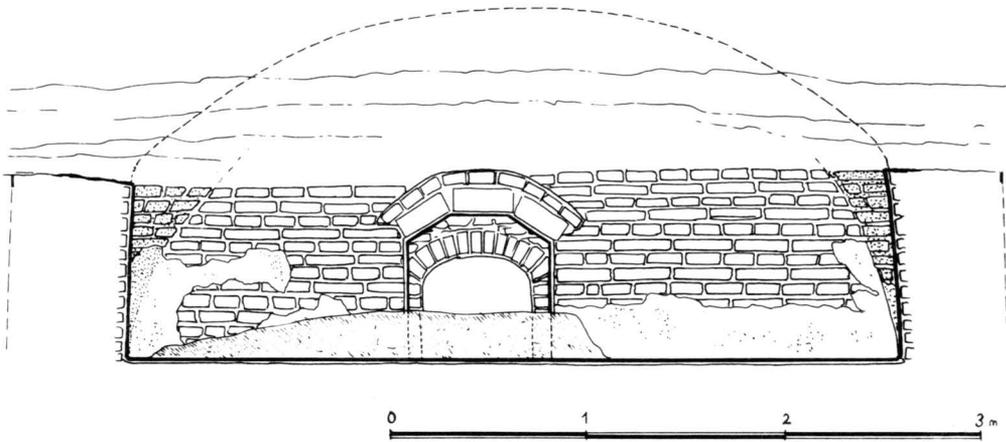


Fig. 2 - Tombe [1]. coupe nord-sud. (Relevé Jean-Claude Golvin).

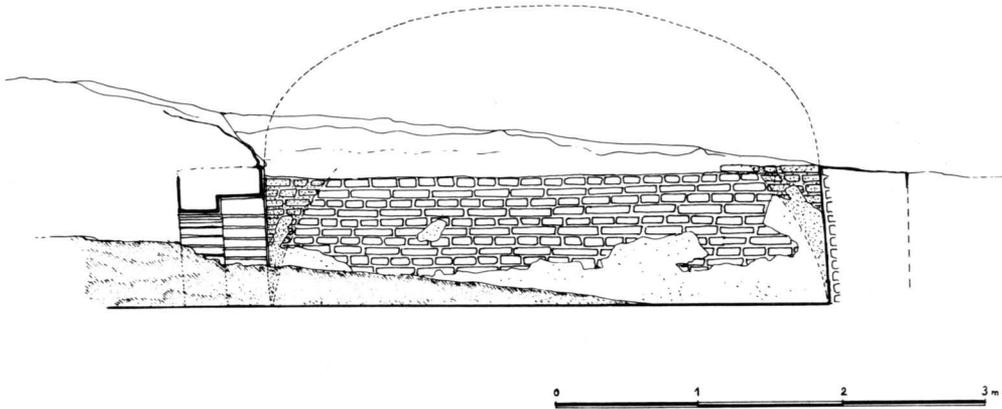


Fig. 3 - Tombe [1]. Coupe est-ouest. (relevé Jean-Claude Golvin).

Les tombes [1] à [6], [11], [13] et [14] sont du même type. Chacune comprend une pièce principale, couverte par une voûte (aujourd'hui détruite) et, dans le même axe, une petite pièce en forme d'abside. En revanche, ces sépultures n'ont pas toujours la même orientation : certaines ont une entrée à l'ouest ([2], [3], [5], [13], [14]) ; d'autres, au sud [1] ou encore à l'est [11]. En dehors de quelques exemples où le plan dessine un rectangle, la pièce principale se rapproche plutôt d'un carré mesurant, en moyenne, 3m. × 3m.

Ces tombes sont, pour la plupart, entièrement construites en briques crues disposées alternativement en "carreau" et en "boutisse" (sur le petit côté, pour une assise, et sur le grand, pour la suivante). Quelques cas montrent, cependant, que les briques crues pouvaient être remplacées par des briques cuites, principalement pour les assises inférieures des murs (ex: [2] et [14]). L'emploi de la brique cuite suggère que cette nécropole ne peut être antérieure à l'époque romaine. Sa datation reste, néanmoins, difficile à établir car toutes les sépultures mises au jour ont été, indéniablement, très perturbées, par des pillages.

L'examen anthropologique des momies et des restes humains recueillis durant les fouilles, ainsi que la poursuite des dégagements dans ce secteur de Thèbes-Ouest, apporteront, nous le souhaitons, de plus amples précisions sur cette intéressante découverte.

planches



A.- La découverte des tombes [1] à [13] en bordure de la route asphaltée, au moment des travaux, entrepris pour élargir la chaussée. (Cliché Mohamed El-Bialy).



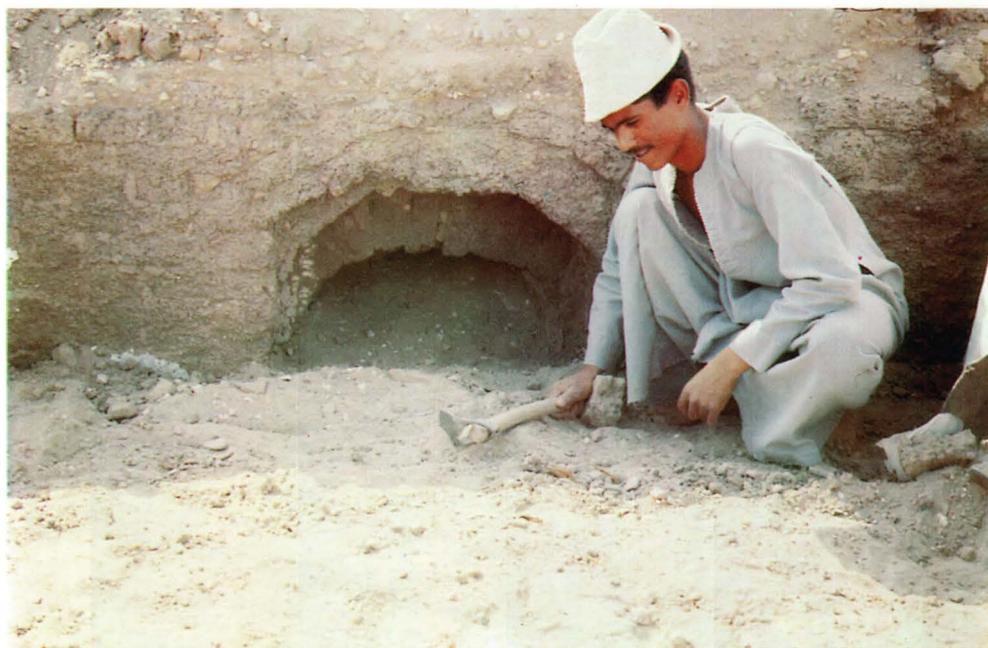
B.- La tombe [1] lors de son dégagement par une équipe d'ouvriers de l'Organisation des Antiquités Egyptiennes. (Cliché Mohamed El-Bialy).



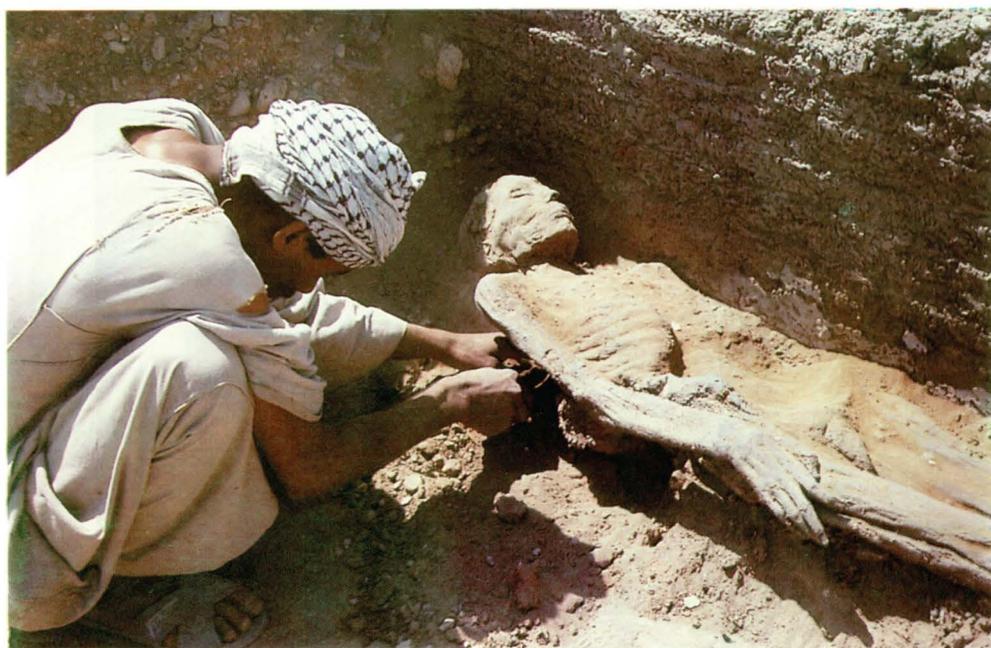
A.- La tombe [4] en cours de nettoyage. (Cliché Mohamed El-Bialy).



B.- La tombe [5]. Un enduit blanc est encore visible à la base des parois. (Cliché Mohamed El-Bialy).



A.- Fouille de la tombe [1]. (Cliché Mohamed El-Bialy).



B.- Tombe [1]. Mise au jour d'une momie humaine. (Cliché Mohamed El-Bialy).

TABLE DES MATIÈRES

Nouvelles de l'Association

Poème de R. Garaudet : "Sur les bords du Nil"	6
Composition du Bureau	7
Liste des Membres d'Honneur	8 - 9
Liste des Membres donateurs, bienfaiteurs, titulaires et associés.....	10 - 11
Nécrologie	11 - 12
Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum, du 7 septembre 1992 [Pl. I]	13 - 20
Annexe.	
Rapport financier 1989-1990 et rapport financier de l'exercice 1991	21 - 22

Études

— Marc Gabolde. "Une enseigne sacrée d'Amon du Ramesseum au Musée des Beaux-Arts de Lyon ? [Pl. II-V]	25 - 39
— Hany Helal. "Simulation of the probable causes of collapse of the first pylon of the Ramesseum" [Pl. VI-VII]	41 - 48
— Yvan Koenig. "Les textes hiéroglyphiques du Ramesseum"	49 - 58
— Yvonne Marzoni Fecia di Cossato. "Etude minéralogique et pétrographique des enduits et des pigments présents sur le second pylône, sur les piliers et les colosses osiriaques du Ramesseum" [Pl. VIII-XII]	59 - 80

Varia Thebaïca

— Mohamed A. El-Bialy. "Découverte d'une nécropole tardive aux environs de Gurnet Murrai" [Pl. XIII-XV]	83 - 87
— Guy Lecuyot. "Les tombes VdR 9 à 13 de la Vallée des Reines". [Pl. XVI-XXIII]	89 - 129
— Didier Devauchelle. Annexe I	113
— André Macke et Christiane Macke-Ribet. Annexe II	114 - 116
— Joachim Boessneck et Angela von den Driesch. Annexe III	117 - 118
— Anne-Marie Loyrette. "Les monuments du prince Ouadjmès". [Pl. XXIV-XXVI]	131 - 140

— Mohamed Nasr. “New Discoveries at Thebes-West”.
[Pl. XXVII-XXIX] 141 - 143

Table des matières 145 - 146

Planches I-XXIX.

Supervision montage et impression : Moustapha Fayçal Soliman.
